



**PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026-2030
CRÈCHE ERNEST ET CÉLESTINE
QUARTIER MA CAMPAGNE**



Crèche Ernest et Célestine
1 place Vitoria
16000 ANGOULÊME
05 45 20 53 11
c.macampagne@mairie-angouleme.fr

Direction de l'enfance
11 rue de Saintes
16000 ANGOULÊME
05 45 38 70 10
service-familles@mairie-angouleme.fr

SOMMAIRE

- INTRODUCTION	page 3
- PROJET SOCIAL	page 5
<u>1-Les indicateurs</u>	
1-1 Les caractéristiques de la population du quartier	
1-2 La population accueillie et les besoins des familles	
1-3 Les ressources de l'environnement de la structure	
1-4 Une dynamique partenariale riche	
<u>2- Les objectifs du projet social</u>	
2-1 Les actions de soutien à la parentalité	
2-2 La participation des familles à la vie de l'établissement	
2-3 Les actions en faveur des familles inscrites dans un parcours de formation et /ou d'insertion professionnelle	
2-4 La lutte contre les inégalités	
2-5 La santé environnementale	
- PROJET D'ACCUEIL	page 19
<u>1- Historique</u>	
<u>2 - Présentation des locaux</u>	
<u>3 - Prestations proposées</u>	
<u>4 - Dispositions prises pour l'accueil d'enfants atteints de handicaps ou de maladies chroniques</u>	
<u>5 - Compétences professionnelles mobilisées</u>	
- PROJET ÉDUCATIF	page 28
<u>1 - Le besoin de sécurité</u>	
1-1 La construction du lien de confiance parents professionnel(le)s	
1-2 Les repères humains, spatiaux et temporels	
1-3 Le respect du rythme de chaque enfant	
<u>2 – Le besoin de jouer et d'être actif</u>	
2-1 L'affordance	
2-2 L'observation et le positionnement des professionnel(le)s : l'adulte phare	
2-3 Des propositions dans tous les espaces	
2-4 Les sorties extérieures	
<u>3- Le besoin de relation</u>	
3-1 L'accompagnement des émotions	
3-2 La place de l'objet transitionnel	
3-3 Les règles et les limites	
3-4 La force d'un travail d'équipe au service de l'accueil et de l'épanouissement de l'enfant	
- CONCLUSION	page 50

INTRODUCTION

Le projet d'établissement s'inscrit dans le projet de la municipalité et celui de la direction de l'enfance.

Le projet municipal :

- soutenir l'éducation
- accompagner les citoyens au quotidien par l'action sociale et le développement de la cohésion territoriale

Le projet de la direction de l'enfance :

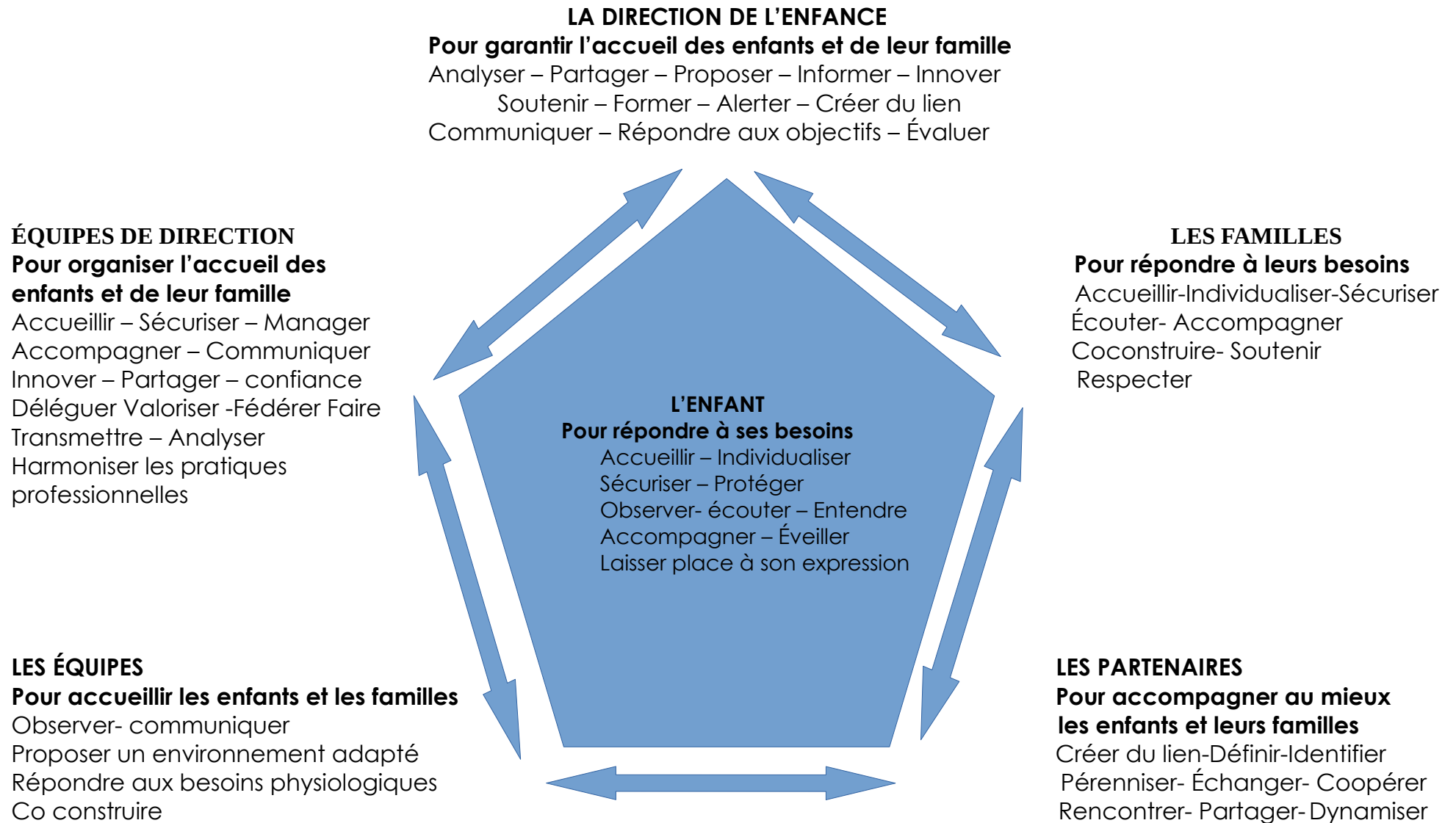
- accueillir et accompagner tous les enfants et leur familles
- accueillir les plus jeunes enfants
- accueillir les enfants à l'école
- garantir une restauration de qualité
- garantir les ressources nécessaires à l'accueil
- garantir la transversalité nécessaire à l'accueil et à l'accompagnement de tous
- accompagner la définition de la politique éducative du territoire et la mettre en œuvre

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion menée par l'équipe accueillante de la structure. Il donne suite au projet antérieur et montre l'évolution de nos pratiques professionnelles.

Il tient compte du cadre réglementaire en vigueur, notamment du décret du 30 août 2021 relatif aux assistantes maternelles et aux établissements d'accueil de jeunes enfants. Il s'appuie sur les documents de références constitués à l'échelle de la direction de l'enfance :

- les orientations politiques définies par la municipalité
- les orientations de la caisse d'allocations familiales et le conseil départemental de la Charente
- le règlement de fonctionnement des crèches municipales
- la charte nationale d'accueil du jeune enfant
- le rapport des mille premiers jours, présidé par le pédopsychiatre Boris Cyrulnik
- la stratégie nationale de soutien à la parentalité « dessine moi un parent » du ministère des solidarités et de la santé
- le rapport de Sylviane Giampino « développement du jeune enfant, mode d'accueil, formation des professionnels »
- le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant

Accueillir les familles : l'enfant au centre de l'action éducative municipale



LE PROJET SOCIAL

1-LES INDICATEURS

1-1 Caractéristiques de la population du quartier

Les chiffres de l'Insee indiquent que la ville d'Angoulême comptait 41423 habitants en 2022. La densité de la population s'élève à 1895 habitants par km².

Le quartier de Ma Campagne compte 6388 habitants avec une densité de population de 1296 habitants par km² (ce qui représente 15 % de la population de la ville).

Le revenu moyen par habitant dans le quartier de Ma Campagne (16 508 €) est en dessous de la moyenne nationale (20 590 €).

21 % des familles vivant sur le quartier sont monoparentales.

Angoulême est signataire du contrat de ville Grand Angoulême 2024/2050. Celui-ci identifie 5 quartiers prioritaires dont le quartier Ma Campagne (ainsi que les quartiers de Basseau / Grande Garenne, Bel air / Grand Font, du champ de manœuvres à Soyaux et de l'étang des moines à La Couronne).

Le Contrat de ville est un programme décliné en 3 priorités qui s'appliquent globalement aux 5 quartiers :

- La citoyenneté et la participation pour assurer en proximité une gestion sociale et urbaine de chaque quartier au plus près des besoins des habitants ;
- La transition écologique pour l'amélioration du cadre de vie, l'accès à une alimentation saine et équilibrée, le développement des modes de déplacement doux ;
- L'égalité entre les genres : promouvoir l'égalité, prendre en compte les spécificités de la vie des femmes et lutter contre les violences sexistes.

1-2 La population accueillie et les besoins des familles :

2024	Nombre d'enfants accueillis	Domiciliation sur le quartier Ma Campagne
Accueil régulier	70	49,3 %
Accueil occasionnel	69	80 %

A la lecture de ces données concernant l'année 2024, nous constatons que 49,3 % des enfants accueillis en régulier et 80 % des enfants accueillis en occasionnel vivent sur le quartier. La crèche Ernest et Célestine est un équipement de proximité très investi par les familles.

Les familles qui ne résident pas sur le quartier sont pour la grande majorité des habitants des autres quartiers de la ville (38,1%). 12,6 % des familles résident hors commune suite à des déménagements en cours d'accueil.

Les demandes d'accueil occasionnel sont très régulières : elles nous sont transmises au fur et à mesure des inscriptions par le service accueil aux familles. Nous nous organisons pour répondre dès que possible aux demandes en contactant les familles dès que nous pouvons débuter une période de familiarisation. Nous avons des demandes en attente que nous traitons par ordre d'inscription, en étant toutefois vigilants à répondre à des demandes qui pourraient avoir un caractère plus urgent (contexte social particulier, épuisement parental, formation ponctuelle...).

Dans la mesure de nos possibilités, les accueils occasionnels évoluent parfois en accueil régulier à temps déterminés (sur une période définie en attente de la prochaine commission d'attribution des places) afin de répondre à un besoin : entrée en formation, retour à l'emploi...

Concernant les accueils réguliers, les modalités de contrat sont très variées : nous répondons aux demandes des familles en adaptant le contrat à leurs besoins (horaires réguliers, horaires variables, à temps complet ou partiel).

Nous constatons que de nombreuses familles sont vigilantes aux nombres d'heures contractualisées : les parents questionnent régulièrement sur le coût horaire avant de définir les modalités du contrat.

Il existe parfois des modes de garde complémentaires : les grands parents prennent le relais une journée par semaine, des baby-sitters viennent chercher les enfants le soir ou les emmènent le matin pour les familles ayant des horaires atypiques.

Concernant les catégories socio-professionnelles des familles accueillies :

- en accueil régulier, l'ensemble des catégories socio-professionnelles sont représentées. La catégorie la plus représentée concerne les professions intermédiaires (de la santé et du travail social, de la fonction publique, administrative et commerciale) avec 23 % des familles. Ensuite, viennent les cadres avec 14,8 %.
- en accueil occasionnel, 53 % des familles sont sans activité (demandeur d'emploi, inactifs divers ou sans profession).

Concernant la typologie des familles :

- en accueil régulier, 87,5 % des familles se déclarent en couple (vie maritale, marié ou pacte civil de solidarité).
- en accueil occasionnel, 70,4 % des familles se déclarent en couple et 29,6 % se déclarent célibataires. En effet, nous constatons que de nombreuses familles sont monoparentales : il s'agit de mères élevant seules leurs enfants. Il est souvent compliqué pour ces mères de pouvoir bénéficier d'une formation ou de trouver un emploi lorsque leur enfant est accueilli en accueil occasionnel. Les critères mis en place dans le nouveau règlement de fonctionnement vont leur permettre d'accéder à des places en accueil régulier.

1-3 – Les ressources de l'environnement de la structure :

Le quartier Ma Campagne est situé sur le secteur sud, qui comprend aussi les quartiers Saint-Ausone, Saint-Gelais, et le Petit Fresquet. Ce secteur se caractérise par une grande variété de formes urbaines qui mêlent secteurs pavillonnaires, petits et grands collectifs.

Au centre du quartier, se trouve l'îlot Jean Moulin réalisé dans les années 1970. Cet îlot concentrait beaucoup de difficultés (insalubrités, concentration d'une même catégorie sociale, immeuble trop haut). Il a bénéficié en 2006 d'une vaste Opération de Renouvellement Urbain qui a été clôturée définitivement au mois de septembre 2012. Son nouvel aménagement a permis d'aérer la configuration des immeubles et les habitants ont maintenant la possibilité d'accéder à la propriété sur une partie des constructions.

Trois équipements petite enfance étaient répartis sur le quartier jusqu'en juillet 2020 (le multi-accueil Ma Campagne, le multi-accueil Monod et la halte-garderie Ma Campagne). La crèche Ernest et Célestine a regroupé ces 3 établissements : elle a ouvert ses portes le 28 mars 2022.

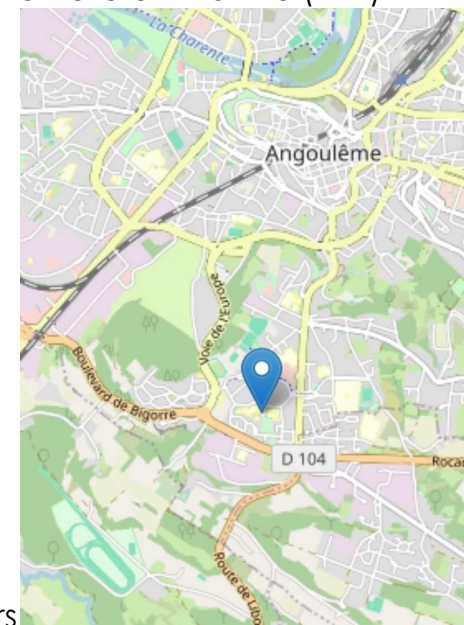
Ce quartier offre de nombreux services à la population :

- la Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C) Louis Aragon

- la ludothèque
- la médiathèque
- les écoles maternelles et élémentaires Ronsard et Jean Moulin : L'école Maternelle Ronsard accueille une unité d'enseignement pour enfants autistes depuis 2014. L'école Maternelle Jean MOULIN a ouvert en 2016/2017 une classe de Toute Petite Section.
- le collège Pierre Bodet
- les lycées : le lycée de l'image et du son (LISA) et le lycée Charles Coulomb
- deux centres de formation continue : le GRETA et l'Association de Formation et d'Enseignement Continu
- un stade d'athlétisme, des terrains de sport, un gymnase et un espace publique municipal
- L'IME -ABA a ouvert sur le quartier en septembre 2010, à l'initiative d'une association de parents « Agir et Vaincre l'Autisme »
- la maison départementale des solidarités (MDS) qui regroupe le service social et la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- l'institut Scolaire Éducatif et Professionnel Tout Vent
- l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)

Les habitants de ce quartier ont à leur disposition de nombreux équipements :

- un centre commercial
- deux pharmacies
- des médecins généralistes
- des kinésithérapeutes
- des banque
- des commerces de proximité
- un marché les mardis et vendredis
- une zone d'emplois
- une épicerie sociale
- différentes associations :
 - sociales : OMEGA (objectif Médiation de Grand Angoulême) en partenariat avec les médiateurs de quartiers
 - éducatives : ADSEA (association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte) en partenariat avec des éducateurs spécialisés, association l'Enfant Soleil (association venant en aide aux familles ayant des enfants porteurs de handicaps ou atteints de maladies graves)



Ce quartier se situe à moins de 15 minutes du centre ville.

La crèche est desservie par les lignes MÖBIUS express et 4. Un parking aménagé permet aux parents et aux professionnelles de se garer à proximité.

Au regard de tous ces équipements, la crèche se trouve dans un quartier actif, multi-culturel et bénéficie d'une situation géographique très appréciable.

1-4 Une dynamique partenariale riche :

Les possibilités de partenariat sur le quartier sont riches et développées. Les différents partenaires du quartier ont la volonté de poursuivre les actions communes et de créer du lien avec les familles fréquentant les différentes structures : nous nous associons dans des projets d'éveil et dans des actions de soutien à la parentalité.

Nos partenaires sont les suivants :

- le centre social culturel et sportif : nous fréquentons la ludothèque où des créneaux nous sont réservés. Nous collaborons dans l'organisation de certaines manifestations comme la semaine de la petite enfance.
- la PMI, la MDS, la MDPH : nous échangeons au sujet du travail d'accompagnement mis en place auprès de certaines familles et au sujet des suivis particuliers de certains enfants.
- les écoles : un partenariat s'est construit avec les écoles maternelles Jean-Moulin et Ronsard. Une ou plusieurs matinées de familiarisation sont organisées afin de faciliter l'intégration des enfants qui y seront scolarisés l'année suivante. Avec l'ouverture d'une classe de Toute Petite Section, des échanges autour des pratiques et des besoins des jeunes enfants sont envisagés.
- la médiathèque : des créneaux nous sont réservés. Nous bénéficions de temps d'animation mais également de temps d'autonomie.
- le service espaces verts de la collectivité : nous organisons des ateliers en partenariat avec nos collègues des espaces verts.
- le centre départemental de l'enfance : nous mettons nos locaux à disposition du centre départemental de l'enfance. Les professionnelles du centre peuvent ainsi accompagner ponctuellement un/des enfants accueillis au sein de cette unité pour partager un espace ou une activité avec les enfants de la crèche.

2- LES OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL

Nos objectifs dans le cadre du projet social sont les suivants :

- Proposer une diversité d'accueil aux familles en s'adaptant aux évolutions sociétales ;
- Prendre en compte les besoins des familles pour y répondre de manière adaptée et répondre à ces besoins avec réactivité tout en prenant en compte nos contraintes et limites ;
- Veiller à l'équité dans les réponses et les propositions apportées aux familles ;
- Favoriser la mixité et le lien social ;
- Accompagner et soutenir la parentalité, valoriser les compétences parentales ;
- Offrir aux enfants un environnement sain prenant en compte toutes les dimensions de la santé environnementale.

2-1 Les actions de soutien à la parentalité :

Les professionnelles de la petite enfance sont aussi des professionnelles de la famille : elles sont des interlocutrices privilégiées. Elles souhaitent faire preuve d'écoute et d'empathie envers chaque famille. Elles accueillent et accompagnent des situations familiales parfois complexes, difficiles.

La relation parents/professionnel(le)s existe grâce à des échanges réguliers orientés vers l'enfant, dans son intérêt et dans le respect de son développement. Il s'agit de partager les savoirs et les observations concernant l'enfant afin que nos accompagnements soient complémentaires, ajustés et adaptés.

Les compétences parentales sont valorisées. Les actions de soutien à la parentalité font partie intégrante de la quotidienneté à travers l'écoute et les échanges mis en place dans le cadre de l'accueil. Des actions particulières et ponctuelles peuvent également être proposées aux familles autour de thématiques adaptées à leurs besoins.

A la demande de la famille ou à la demande de l'équipe, des moments de rencontre parents/professionnel(le)s peuvent être organisés sur rendez-vous. Deux ou trois professionnel(le)s de l'équipe (puéricultrice ou éducatrice et/ou psychomotricienne et professionnel(le) de l'équipe accueillant l'enfant) prennent le temps d'échanger sur le développement de l'enfant. Ces temps de rencontre peuvent être mis en place pour de multiples raisons :

- les parents souhaitent avoir le retour de l'équipe sur le développement de l'enfant, sur le déroulement de ses journées, sur ses interactions avec les autres enfants, sur les jeux/jouets qu'il aime, etc.

- les parents et/ou les professionnel(le)s ont repéré une difficulté et souhaitent l'évoquer avec la famille. Il peut s'agir de difficultés attentionnelles, de difficultés en lien avec le développement psychomoteur et/ou psychoaffectif, etc.
- les parents sollicitent les professionnelles pour évoquer une difficulté rencontrée avec leur enfant à la maison. Il peut s'agir de difficultés d'endormissement, de difficultés à gérer les émotions de l'enfant, d'inquiétudes autour de l'alimentation... Les compétences multiples au sein de l'équipe pluridisciplinaire (éducatrice de jeunes enfants, puéricultrice, psychomotricienne, auxiliaire de puériculture, assistant d'accueil de la petite enfance, cuisinier...) nous permettent d'accompagner la fonction parentale. Nous nous rendons disponibles pour écouter et accompagner les familles dans leur questionnement qu'il soit passager ou durable.

Nous travaillons avec des partenaires spécialisés qui diagnostiquent, prennent en charge, accompagnent les familles dans le cadre du handicap, de pathologies ou difficultés passagères :

- l'unité « à petits pas » du centre hospitalier Camille Claudel
- le CAMPS et le réseau collaboratif territorial RE.COL.TE
- le centre parental
- les services de P.M.I. : protection maternelle et infantile

Le LAEP (lieu d'accueil enfants parents) La Pirogue dispose chaque vendredi matin de la salle mutualisée. Les familles peuvent y bénéficier d'une écoute privilégiée et/ou partager un moment avec leur enfant en présence des deux accueillantes (éducatrice de jeunes enfants et/ou auxiliaire de puériculture).

2-2 La participation des familles à la vie de l'établissement

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant : ils ont une place à part entière au sein de la crèche. Nous favorisons l'implication des familles au sein de l'établissement.

Les parents ont accès aux espaces de vie et aux espaces communs, ils y sont les bienvenus. Cela contribue au partage enfant/parent ou enfant/parent/professionnel(le).

Des temps conviviaux et/ou festifs sont également proposés aux familles :

- un temps festif avant les vacances d'hiver
- un temps festif avant les vacances d'été
- des ateliers parents / enfants : par exemple à l'occasion de la semaine nationale de la petite enfance

- des temps d'accompagnement lors des sorties (médiathèque, promenades, école du quartier...)

Des espaces peuvent être mis à disposition des parents qui souhaiteraient se rencontrer entre eux.

Au cours de l'année 2024/2025, un groupe de parents s'est constitué et a pu bénéficier des locaux de la salle mutualisée pour partager des temps d'échanges conviviaux entre parents, en présence des enfants. Ils ont appelé ces temps partagés « le coin des parents ». Ces moments ont eu lieu de 17h à 18h30 et ont eu beaucoup de succès : les familles ont pu tisser entre elles des liens que nous voyons perdurer. Nous encourageons ces initiatives.

2-3 Les actions en faveur des familles inscrites dans un parcours de formation et/ou d'insertion professionnelle

Nous nous montrons le plus réactifs possible pour favoriser l'insertion professionnelle et les formations. Des contrats d'accueil à temps déterminés sont mis en place dès que possible dès lors qu'une demande nous est formulée par le service accueil familles.

Dans le cas où un contrat d'accueil n'est pas envisageable par manque de places disponibles, nous échangeons avec la famille afin de lui proposer un maximum de créneaux d'accueil occasionnel.

Nous répondons à de nombreuses demandes d'accueil dans le cadre de formations telles que les cours de code de la route, les cours de français. Ce sont majoritairement des femmes, des mamans, qui formulent ces demandes. Nous priorisons l'accueil de leurs enfants sur les créneaux demandés.

2-4 La lutte contre les inégalités

L'accueil de tous sans distinction et le non jugement :

Comme le préconise le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant, nous accueillons les familles :
« *sans distinction de genre, d'origine, de niveau social, de conditions de vie, de besoins spécifiques en matière de santé ou de handicap (sauf contre indication médicale à la vie en collectivité)* ».

L'ouverture à la diversité sociale et culturelle et le non jugement sont essentiels dans notre posture professionnelle.

L'égalité filles/ garçons :

Nous veillons également à favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Les professionnel(le)s de la petite enfance ont un rôle à jouer dans la lutte contre les inégalités femmes/hommes. En effet, les inégalités peuvent s'installer dès la petite enfance au travers de réflexes ancrés inconsciemment chez les adultes.

Différents textes de référence nous servent de base dans nos réflexions :

- la convention Internationale des Droits de l'Enfant, novembre 1989 : Article 2 Droit à la non discrimination ;
- le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, décembre 2012 : « Égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance ». Ce rapport s'intéresse à la façon dont, très tôt dans l'enfance, les systèmes de représentation assignent les petites filles et petits garçons à des comportements sexués, dits masculins ou féminins ;
- le rapport Giampino, mai 2016 : « Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels ». L'article 7 de la synthèse du rapport préconise de faire de la lutte contre les stéréotypes sexistes un enjeu essentiel dès la prime enfance ;
- l'arrêté du 23 septembre 2021 : il définit la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant comme texte de référence dans les pratiques professionnelles quotidiennes. L'art.7 précise : « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.les qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ».

Nous devons tendre vers une pédagogie égalitaire : après avoir questionné nos ressentis, nos difficultés autour des inégalités perçues, nous pouvons mieux repérer nos préjugés et nous réajuster. Nous avons ciblé quelques domaines qui méritent notre vigilance :

- Le jeu :

Tout petit, l'enfant a une activité ludique principalement sensorielle : objets aux matières, formes, couleurs multiples. Filles ou garçons manipulent, mordillent avec le même enthousiasme. Peu à peu, il va être capable d'identifier des situations de la vie courante et aimera les transposer dans le jeu pour l'aider à comprendre son environnement. C'est dans ce jeu symbolique qu'il va se donner des rôles, jouer ses angoisses, ses questionnements. Cet instant n'est pas de la réalité mais du « faire comme si ». C'est souvent à ce moment là que l'adulte, avec ses peurs, ses représentations, est tenté de sexuer le jeu de l'enfant. Il peut intervenir en donnant des messages comme « tu ne vas pas jouer avec le landau, c'est pour les filles ! ». Offrir un lieu d'accueil en veillant à varier les jouets, les activités permet déjà de lutter contre les stéréotypes. Les enfants

choisissent librement le jouet ou l'espace de jeu selon leurs besoins. Un garçon peut investir le coin dînette alors qu'une fille peut jouer au garage. Le jeu n'est pas limité. Un garçon peut choisir une jupe à paillette dans la malle de déguisements et une fille peut escalader les modules de motricité. La préférence pour un jeu ou un déguisement ne définira pas la sexualité ou le futur métier de l'enfant.

- la proposition de situations non genrées : jeux à l'extérieur, avec de la récupération...

- L'aménagement de l'espace :

Nous veillons à ne pas créer d'espaces genrés. Les espaces extérieurs des lieux d'accueil offrent une multitude de propositions : les jeunes enfants se mélangent naturellement. Nous veillons à ce que chaque enfant ait un accès libre à tout type d'espace de jeu. Les aménagements seront repensés de manière régulière et équilibrée.

- Les livres, les comptines, les chansons :

Ces activités sont quotidiennement proposées aux enfants. Nous sommes vigilants aux clichés sexistes dans le choix des livres, à accompagner les livres traditionnels (exemple « Roule Galette » où le grand-père est assis dans son fauteuil pendant que la grand-mère s'active). Face à ces rôles genrés, le professionnel peut apporter une nuance. Nous veillons à adapter les comptines (exemple « la boîte à outils de papa » mais aussi « la boîte à outils de maman »).

- La communication adulte/enfants :

Nous avons constaté que nos paroles peuvent inconsciemment être porteuses de ségrégation. Par exemple, nous dirons plus souvent à une petite fille qu'elle a de beaux habits ; à un garçon qu'il court vite. Nous analysons nos représentations, sommes attentifs à notre vocabulaire ainsi qu'à nos expressions verbales et physiques.

2-5 La santé environnementale

La santé environnementale des jeunes enfants est aujourd'hui un enjeu de santé publique majeur. Selon l'OMS, elle se définit de cette façon : « la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement ».

La période des 1000 premiers jours de vie (qui peut s'entendre pour définir plus largement la vie intra-utérine et les 3 premières années de l'enfant) est « *une période sensible pour le développement et la sécurisation de l'enfant, qui contient les prémices de la santé et du bien être de l'individu tout au long de la vie* » (rapport des 1000 jours).

L'enfant est en effet bien plus vulnérable que l'adulte face aux différentes substances toxiques qu'il peut rencontrer dans son environnement pour les raisons suivantes :

- l'enfant a une fréquence respiratoire plus élevée : le nombre de mouvements respiratoires est plus important. L'enfant inhale donc plus de polluants par les voies respiratoires.
- proportionnellement à son poids, l'enfant mange plus qu'un adulte : il est donc plus exposés aux pesticides, additifs alimentaires.
- l'organisme de l'enfant est en développement donc moins à même de le protéger contre les différents polluants. Ses organes sont immatures. Par exemple, sa peau est plus perméable.
- ses fonctions d'élimination sont immatures.
- le comportement de l'enfant est plus à risque : il met tout à sa bouche et se déplace au sol.

La plupart des enfants que nous accueillons sont présents au sein de la structure de nombreuses heures chaque jour : en tant que professionnels de la petite enfance, leur santé actuelle et future est au cœur de nos préoccupations.

Jouer dehors :

L'air intérieur étant environ 10 fois plus pollué que l'air extérieur, l'Agence Régionale de Santé préconise un minimum d'une sortie journalière. Nous sortons dans le jardin autant que possible. Il n'y a pas de mauvaise météo, il n'y a que des vêtements inadaptés ! C'est pourquoi nous demandons aux familles de fournir des bottes, vêtements imperméables, chapeaux... afin que chaque enfant puisse profiter pleinement du jardin dont nous avons la chance de disposer. Dans la mesure du possible, les enfants de tous âges sortent dans le jardin : les bébés dans les bras ou en transat, les moyens rampent.

L'utilisation de matières naturelles favorisées lors des ateliers d'éveil :

De nombreux ateliers d'éveil sont réalisés avec des matières naturelles :

pâte à sel, semoule, marrons, feuilles, coquillages, copeaux de bois, écorces, végétaux divers.

Nous mettons en place des ateliers pâtisserie : nous préparons régulièrement avec les enfants les gâteaux qu'ils mangeront en dessert ou au goûter.

Améliorer la qualité de l'air intérieur :

La loi du 12 juillet 2010 a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public. Un dispositif réglementaire 2018-2023 accompagne les établissements d'accueil de la petite enfance dans la mise en place des bonnes pratiques visant à améliorer la qualité de l'air intérieur. Des études montrent que l'air intérieur est environ 10 fois plus pollué que l'air extérieur. En effet, les sources de polluants dans les lieux clos sont nombreuses : produits

d'entretien, mobilier, peintures, colle, feutres... Les locaux sont de mieux en mieux isolés et renferment donc plus de produits chimiques.

Après avoir réalisé un auto diagnostic, la ville d'Angoulême a mis en place son plan d'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant des enfants de 6 ans et moins en décembre 2019 (mesure de la qualité de l'air, vérification du fonctionnement des ouvrants, formation de tous les professionnels...).

L'aération des locaux est la première action à mettre en place pour améliorer la qualité de l'air. Ainsi, nous aérons les pièces de vie et dortoir régulièrement dans la journée et systématiquement le matin à l'ouverture, le soir à la fermeture et après les repas.

Le choix et le bon usage des produits d'entretien sont également des enjeux majeurs. Les produits d'entretien que nous utilisons sont éco-labellisés et se limitent à un nombre restreint afin d'éviter l'effet « cocktail ». Nos protocoles d'entretien ont été réfléchis afin de limiter l'exposition des enfants aux substances chimiques.

L'environnement de l'enfant est nettoyé à l'eau avec des microfibras (tables, chaises, mobiliers divers, jouets). Les tables de change et sanitaires sont nettoyés avec un détergent désinfectant que nous rinçons systématiquement. Nous n'utilisons aucun aérosol.

L'entretien de la structure est réalisé en dehors de la présence des enfants. Les agents d'entretien interviennent le soir afin que les particules en suspension aient le temps d'être évacuées par aération avant l'accueil des enfants.

La centrale d'achat de la collectivité ainsi que le service propreté en charge des entreprises intervenant pour l'entretien des sols de la structure ont intégré dans leur cahier des charges des critères précis afin que les produits utilisés et proposés disposent d'un label écologique également.

En cas de crise sanitaire ou d'épidémie, les désinfections seront plus fréquentes et élargies mais les détergents désinfectants seront rincés systématiquement.

Le choix d'un matériel de restauration sain :

Certains composants toxiques des matériaux et contenants alimentaires peuvent migrer dans l'alimentation au contact de certains aliments (telle que la vinaigrette qui est acide par exemple) et au contact des ustensiles (microparticules de plastique qui se détachent au contact des cuillères/fourchettes/couteaux...). Ce phénomène de migration est accentué par la chaleur (micro ondes, chauffe biberons...).

Les biberons fournis par la collectivité sont en verre. Cependant, les parents qui souhaitent fournir un autre type de biberon pour leur enfant pourront le faire. En effet, certains enfants n'accepteront de téter qu'avec des tétines compatibles avec des biberons dont le modèle n'existe pas en verre.

Nous avons progressivement remplacé toute la vaisselle plastique.

Nous utilisons :

- l'inox : assiettes compartimentées des grands, plats de cuisson, couverts, coupelles dessert, pichets
- l'arcopal : assiettes des bébés/moyens, assiette de présentation ou de découpe
- la porcelaine : assiette de présentation ou de découpe
- le verre : verre, coupelle desserts

Le choix des jeux et jouets :

Des critères sanitaires et environnementaux ont été intégrés dans notre cahier des charges concernant les achats de jeux et jouets. En effet, certains matériaux peuvent s'avérer particulièrement émissifs et ainsi comporter un risque pour la santé des enfants à long terme qui inhale et ingère les substances libérées par certains jouets (phtalates, formaldéhyde, bisphénol, retardateurs de flammes bromés...)

La sensibilisation des familles :

De nombreux parents sont très intéressés par les notions de santé environnementale et y sont sensibilisés. Établir un dialogue avec les familles autour de ce sujet nous semble primordial.

Le développement durable :

Comme l'indique le concept de « One Health », la santé animale, végétale, de l'environnement et celle des humains sont intimement liées. La protection de la santé de l'homme passe par la protection de la santé animale et la protection de l'environnement.

Nous mettons en place toutes les actions qui s'offrent à nous en matière de développement durable.

Nous évitons le gaspillage alimentaire en veillant à commander le nombre de repas correspondant au nombre d'enfants accueillis. Notre cuisinière veille à réduire les quantités cuisinées en fonction des absences éventuelles.

Nos protocoles d'entretien ont été repensés pour limiter le nombre de cycles de machine à laver réalisés chaque jour afin de limiter les consommations en eau et en électricité.

Nous utilisons du matériel de récupération pour les ateliers avec les enfants (bouteilles sensorielles avec des bouteilles vides, arbre sonore avec des casseroles/poêles, manipulation avec des bouchons de bouteilles de lait, emballage alimentaire pour la dînette...)

Nous trions nos déchets. Nous avons pour projet la mise en place des bio déchets à court terme.

Nous veillons à utiliser le moins de papier possible en dématérialisant de nombreuses démarches administratives et en utilisant les anciens documents comme brouillons.

Nous mettons à disposition des familles des surchaussures en tissu confectionnées avec des tissus de récupération et lavables.

LE PROJET D'ACCUEIL

1- HISTORIQUE :

Jusqu'en septembre 2020, le quartier Ma Campagne comptait trois établissements d'accueil du jeune enfant : le multi-accueil Monod, le multi-accueil à dominante accueil régulier Ma Campagne et le multi-accueil à dominante accueil occasionnel Ma Campagne. Une rénovation et une restructuration des deux derniers locaux a eu lieu pendant une période de 18 mois. Les trois établissements d'accueil ont ensuite fusionné dans un même bâtiment : la très grande crèche « Ernest et Célestine ». Cette nouvelle structure a ouvert ses portes le 28 mars 2022.

2 – PRÉSENTATION DES LOCAUX :

La très grande « Ernest et Célestine » est un bâtiment très agréable : les locaux présentent des teintes claires et des tons bois naturels pour une ambiance neutre et apaisante. L'isolation phonique est performante. Les unités d'accueil et salle d'activités disposent de rafraîchisseur d'air qui contribuent au bien-être des enfants accueillis et des professionnels durant la période estivale.

Rez de chaussée :

Au rez de chaussée, se trouvent :

- 3 unités de vie :
 - l'unité de vie « Célestine » : cette unité propose 13 places d'accueil régulier et 3 places d'accueil occasionnel. Elle dispose d'un accès direct au grand jardin.
 - l'unité de vie « Ernest » : cette unité propose 13 places d'accueil régulier et 3 places d'accueil occasionnel. Elle dispose d'un accès direct au grand jardin.
 - l'unité de vie « Les Souricettes » : cette unité propose 9 places d'accueil régulier et 3 places d'accueil occasionnel. Elle dispose d'un accès direct au petit jardin.
- un espace pour déposer les poussettes
- la cuisine et ses vestiaires spécifiques
- des sanitaires communs
- des sanitaires privés

- des locaux de rangements
- une biberonnerie
- un grand hall avec un espace moteur
- une salle mutualisée : les équipes du relais petite enfance, de la crèche familiale Titom, du lieu accueil enfant parent utilisent ces locaux selon des créneaux prédéfinis.
- le bureau de l'équipe de direction : sa proximité de l'entrée facilite son accessibilité pour les familles.

A l'étage, se trouvent :

- l'unité de vie « Siméon » : cette unité propose 13 places d'accueil régulier et 3 places d'accueil occasionnel. Elle dispose d'un accès direct à une grande terrasse. Un escalier sécurisé permet un accès facilité au grand jardin.
- une grande salle d'activités nommée « les ours » qui permet une utilisation très adaptable en fonction des projets divers.
- une petite salle d'activité nommée « les souris » particulièrement adaptée pour les expériences sensorielles : activités manuelles, manipulations, transvasement...
- une coursive
- les vestiaires
- un espace administratif comprenant : une grande salle de réunion, un bureau médical, un second bureau, le bureau des éducatrices de jeunes enfants
- une salle de restauration pour les professionnelles
- une salle de repos pour les professionnelles
- une lingerie
- un espace documentaire et de rangement

3 - LES PRESTATIONS PROPOSÉES :

La très grande crèche « Ernest et Célestine » propose 60 places d'accueil collectif. Ces places se répartissent en 40 places d'accueil régulier et 12 places d'accueil occasionnels.

L'accueil est possible de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Différents types d'accueil :

- l'accueil régulier : fait l'objet d'un contrat d'accueil de 20h/semaine minimum. Deux types de contrat sont envisageables : en horaires fixes ou en horaires variables. Les demandes d'accueil régulier sont examinées en commission d'attribution des places selon des critères de points définis dans le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant de la ville d'Angoulême.

- l'accueil occasionnel : propose un accueil ponctuel selon les créneaux disponibles de la structure et selon les besoins des familles. Trois places d'accueil à temps plein sont réservées au sein de chaque unité. Cet accueil est proposé à la demi-journée ou en journée complète. Les équipes s'attachent à répondre aux demandes des familles tout en veillant à respecter une équité concernant le nombre de créneaux attribués.

- l'accueil à temps déterminé : permet de mettre en place un contrat sur un temps défini lors d'une formation, un stage ou un CDD, dans la limite des places disponibles. Ce type d'accueil peut évoluer vers un accueil régulier après passage en commission d'attribution des places, sous réserve des critères de points définis.

- l'accueil social : est mis en place dans le cadre d'un partenariat avec les professionnel(le)s de la Protection Maternelle et Infantile, le centre parental, le centre d'accueil des demandeurs d'asile, le centre d'action médico-sociale précoce... Après un échange mutuel entre le partenaire et la famille, afin de répondre au besoin identifié, nous proposons 2 à 3 journées d'accueil par semaine.

- l'accueil d'urgence : s'inscrit dans le cadre d'un besoin d'accueil suite à une situation difficile ou un moment imprévisible : hospitalisation du/des parents, accident, interruption imprévue du mode d'accueil habituel... Cet accueil sera possible sur une durée de 5 jours maximum, renouvelable une fois.

Les périodes de fermeture :

La très grande crèche Ernest et Célestine est fermée :

- 4 semaines durant la période estivale : sur cette période, une permanence d'été est organisée. Un mode de garde reste donc envisageable.
- 1 semaine lors des fêtes de fin d'année
- 1 semaine lors des vacances scolaires d'automne ou de printemps

- à l'occasion de certains ponts.

Les équipes bénéficient également de deux journées pédagogiques : la crèche est fermée pour permettre aux professionnelles de réfléchir autour de leurs pratiques et de mener un travail de réflexion commune au profit de la qualité de l'accueil. Une journée de cohésion est également envisageable dans nos calendriers de fermeture.

Le calendrier de fermeture est remis aux familles de manière anticipée au moins de novembre pour l'année suivante.

4-LES DISPOSITIONS PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS ATTEINTS DE HANDICAPS OU DE MALADIES CHRONIQUES :

Les enfants porteurs de handicap ou atteints de maladies chroniques sont accueillis au sein de la crèche Ernest et Célestine. L'accueil de l'enfant porteur de handicap est désormais une obligation depuis le décret d'Août 2021 qui réaffirme l'importance de l'accueil inclusif.

Concernant l'accès aux locaux de la crèche, des places de stationnement gratuit se trouvent à proximité de l'établissement permettant un accès facilité. Une des unités d'accueil se situe à l'étage : elle est accessible par un ascenseur.

L'accueil d'un enfant porteur de handicap se fera au sein de l'une des unités de vie par l'équipe habituelle. Avant l'accueil de l'enfant, une rencontre avec la famille est organisée pour établir un PAI (protocole d'accueil individualisé) ou un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) en lien avec les différents partenaires médico-sociaux qui accompagnent la famille dans la prise en charge de l'enfant. Nous faisons connaissance, nous nous informons sur la pathologie ou le handicap de l'enfant. Nous cherchons à identifier ses besoins particuliers. Nous échangeons autour des attentes de la famille et des partenaires vis-à-vis de l'accueil en collectivité. Nous réfléchissons à la manière la plus pertinente d'accueillir l'enfant d'un point de vu organisationnel (créneaux d'accueil cohérent avec les autres prises en charge et le rythme de l'enfant) mais également matériel (besoins d'aménagement ou matériel particulier).

Pour chacun de ces accueils, nous sollicitons notre référente santé accueil inclusif, notre puéricultrice accompagnante santé et notre psychomotricienne pour nous accompagner tout au long de l'accueil de l'enfant.

Le projet d'accueil de l'enfant est évolutif : nous communiquons régulièrement avec l'ensemble des partenaires et la famille pour adapter et accompagner l'enfant dans son développement, au sein du groupe d'enfants.

Le moment venu, l'entrée à l'école sera accompagnée : nous nous mettons en lien avec l'équipe pédagogique de la future école pour faciliter la scolarisation de l'enfant.

En 2024, nous avons accompagnés :

- 10 enfants dont l'évolution ou le contexte environnemental nécessitait une vigilance particulièrement ;
- 3 enfants suivis par une structure de soins.

5 – LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES MOBILISÉES:

L'équipe de la très grande crèche Ernest et Célestine est une équipe pluridisciplinaire. Des fiches de poste sont établies pour définir les missions de chaque professionnel(le).

- 1 infirmière puéricultrice / directrice :

Organisation de l'accueil de l'enfant et de sa famille dans le respect du cadre réglementaire

Management et encadrement de l'équipe

Gestion administrative, financière et opérationnelle de la structure

Développement et coordination des relations partenariales

- 1 éducatrice de jeunes enfants, directrice adjointe

Organisation, gestion et accompagnement de l'accueil en lien avec la direction

Coordination des équipes et réflexion sur les pratiques professionnelles en lien avec la direction

Assurer la continuité de la fonction de direction

Coordination et mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement

- 1 éducatrice de jeunes enfants

Accueil, accompagnement et suivi des enfants

Accueil et accompagnement des familles, valorisation et soutien des compétences parentales

Réflexion sur l'analyse des pratiques et coordination des équipes en lien avec la directrice

Assurer la continuité de la fonction de direction

- 10 auxiliaires de puériculture (et les auxiliaires de puériculture de la brigade de remplacement)

Accueillir l'enfant et sa famille

Veiller au bien être physique, psychomoteur et psycho-affectif de l'enfant
Contribuer à l'éveil de l'enfant
Participer à la vie de la structure et au service Petite Enfance

- 7 accompagnantes éducatives petite enfance (et les accompagnantes éducatives petite enfance de la brigade de remplacement)

Accueillir l'enfant et sa famille
Rangement, nettoyage, et désinfection des locaux et du matériel
Élaboration des repas (en soutien ou en remplacement du cuisinier)
Participer à la vie de la structure et au service Petite Enfance

- 1 cuisinière

Élaborer les repas
Gestion des stocks de produits alimentaires
Entretien des locaux et du matériel
Participation à la vie de la structure et au service Petite Enfance

- 1 aide cuisinière

Aide la cuisinière dans la préparation du repas, dans l'entretien du matériel et la distribution des repas

- 1 psychomotricienne

Prévention et dépistage des troubles précoces du jeune enfant
Accompagnement des familles
Accompagnement des équipes
Promotion d'une approche respectueuse du développement psychomoteur de chaque enfant

- 1 puéricultrice référente santé et accueil inclusif

Informier, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques.
Présenter et expliquer les protocoles aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants.
Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins

Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.
Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels et des parents.
Contribuer au repérage des enfants en danger ou en risque de danger.
Procéder, avec l'accord des parents ou du responsable de l'EAJE, à un examen de l'enfant afin d'envisager, si nécessaire, une orientation médicale.

- 1 puéricultrice accompagnante santé :

Prévention primaire globale au sein de la Direction de l'Enfance.
Coordination du parcours de l'enfant tout au long de son accueil en lien avec le responsable de la structure
Contribution à la mise en œuvre du Pôle Prévention / Parentalité.
Veiller à la mise en œuvre des protocoles et procédures en lien avec la RSAI.

- 1 psychologue

Intervient à raison de 6h par an lors des séances d'analyse de pratiques.

6 – L'ANALYSE DES PRATIQUES :

Conformément à l'obligation définie dans le décret du 30 août 2021, les professionnelles bénéficient de 6 heures d'analyse des pratiques professionnelles animées par un/une psychologue.
L'analyse des pratiques permet aux professionnel(le) de la petite enfance d'améliorer la qualité de leur travail en permettant une prise de recul et une réflexion commune sur leur pratique. Les professionnel(le)s sont invités à partager une situation vécue dans le cadre professionnel en faisant part de leurs observations et difficultés éventuelles. Une phase de questionnement collectif vient alors aider à dépasser les ressentis en envisageant la situation sous un autre angle. Ces échanges permettent de réfléchir à des pistes d'amélioration des pratiques, à des façons différentes d'intervenir et une prise de recul à partir de cette nouvelle compréhension de la situation.

7 - LES ACTIONS MENÉES POUR LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE :

Les demandes de stage sont centralisées au sein de la direction de l'enfance : un agent a pour mission de répartir les stagiaires dans l'ensemble des établissements d'accueil de la collectivité : écoles et crèches.

La très grande crèche « Ernest et Célestine » accueille de très nombreux stagiaires qui suivent différents parcours de formations :

- CAP assistant éducatif petite enfance
- diplôme d'état d'auxiliaire de Puériculture
- Bac technologiques ou professionnels (ST2S, ASSP, SAPAT...)
- découverte des métiers en classe de 4ème, 3ème dans le cadre de réinsertion professionnelle...
- diplôme d'éducateur-trice de jeunes enfants
- diplôme d'état d'infirmière puériculteur-trice
- diplôme d'état de psychomotricienne
- CAP cuisine

Chaque stagiaire est accueilli par une des éducatrices de jeunes enfants. Ce premier rendez-vous est l'occasion :

- de faire connaissance mutuellement
- de visiter la crèche ;
- de partager autour des modalités du stage : horaires, tenue vestimentaire ;
- d'échanger autour des objectifs de la stagiaire.

Une vérification des vaccins est également réalisée.

Un livret d'accueil est mis à disposition de chaque stagiaire qui y trouvera : la présentation de la direction de l'enfance et des différentes crèches, nos missions, les types d'accueil proposés et nos partenaires.

Des informations générales concernant le déroulement du stage et la posture à adopter en tant que stagiaires seront également abordés lors de cette rencontre.

Une personne de l'équipe éducative est désignée comme référente du stagiaire. L'ensemble des professionnelles sont amenées, par roulement, à être référente. L'accueil d'un stagiaire vient nous questionner et peut apporter une mise à jour dans les connaissances et pratiques pédagogiques.

La référente accueille, observe, fait connaissance, échange, accompagne et transmet ses savoirs (savoirs-être, savoirs-faire). Elle se tient à disposition du stagiaire pour répondre à ses questions, mettre à sa disposition de la documentation, l'aider dans la rédaction d'écrits éventuels. La référente s'efforce de rendre le stage agréable et constructif.

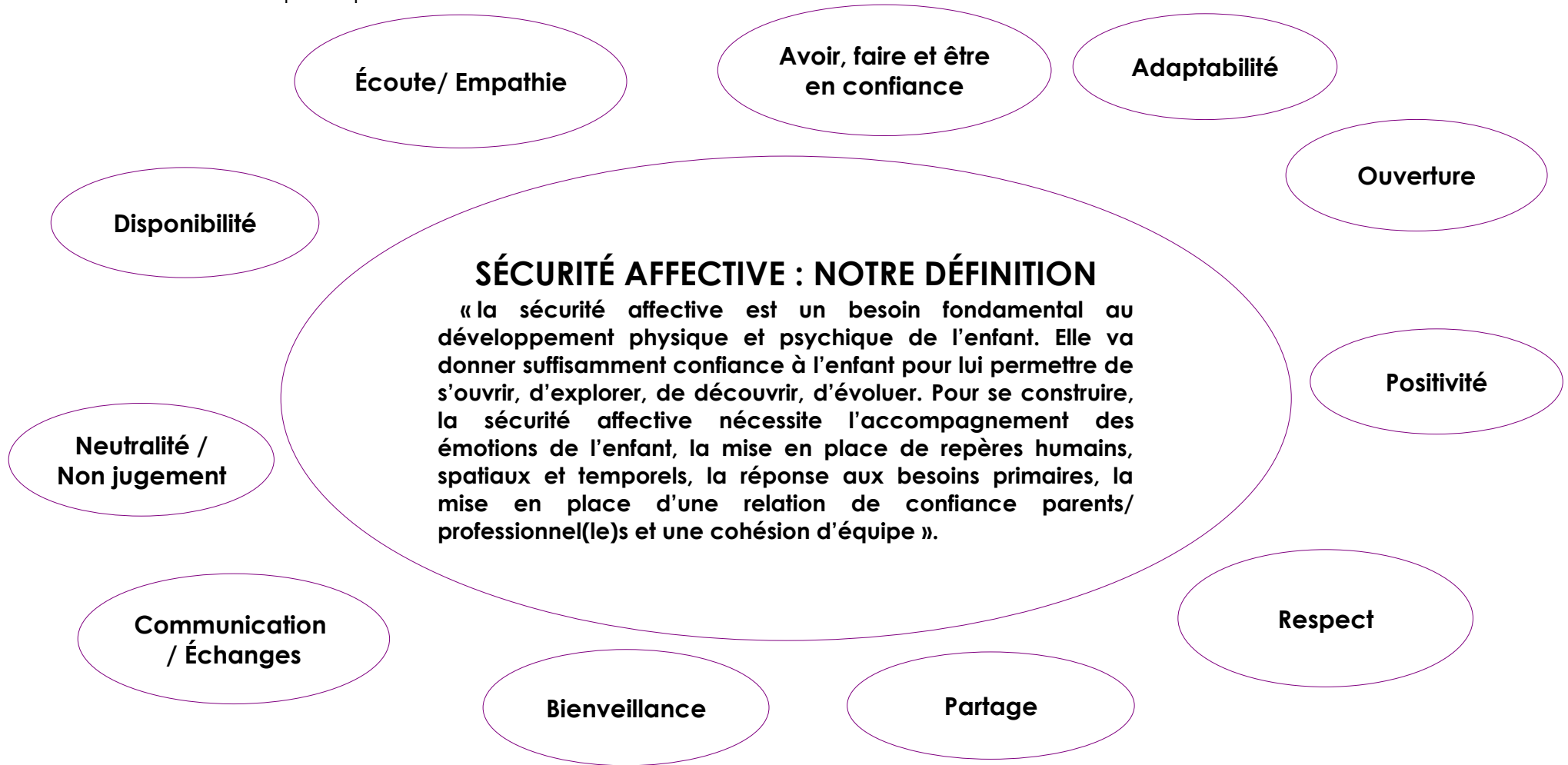
Au début du stage, le stagiaire réalise une affiche de présentation visible par les parents dans le service concerné.

Chaque stage débute par une période d'observation variable en fonction de la durée du stage, des objectifs et des compétences du stagiaire. Dans la mesure du possible, un bilan est réalisé chaque semaine avec la référente du stagiaire et l'éducatrice de jeunes enfants qui l'a accueilli.

Le lien avec l'école ou l'organisme de formation est réalisé de manière régulière.

LE PROJET ÉDUCATIF

Les professionnelles de l'équipe ont réfléchi ensemble aux valeurs qu'elles souhaitent porter et faire vivre au quotidien au sein de la crèche « Ernest et Célestine » pour permettre à chaque enfant de s'y épanouir. La sécurité affective est au cœur de nos réflexions car elle est essentielle à l'épanouissement de l'enfant. Lors de l'une de nos journées pédagogiques, nous avons défini ensemble ce qu'est pour nous la sécurité affective.



Les besoins de l'enfant guident l'écriture de ce projet pédagogique.

1 – LE BESOIN DE SÉCURITÉ:

Le besoin de sécurité se place en priorité dans nos réflexions car les découvertes en neurosciences, les connaissances en matière de développement de l'enfant et la théorie de l'attachement nous permettent aujourd'hui d'affirmer que pour qu'un enfant puisse s'épanouir, il est nécessaire qu'il soit sécurisé affectivement. Confiance, bien-être, sérénité, épanouissement (moteur, cognitif, social) sont les conséquences de la sécurité affective.

OBJECTIFS : sécuriser l'enfant physiquement, psychiquement, affectivement et établir une relation de confiance parents / enfants / professionnel(le)s

MOYENS :

1-1 La construction du lien de confiance parents professionnel(le)s

Le 1^{er} accueil :

La directrice ou la directrice adjointe accueille la famille lors d'un rendez-vous planifié en amont. Lors de ce premier échange, la directrice :

- présente la structure, son fonctionnement, la composition de l'équipe et le règlement intérieur
- présente le projet d'établissement
- propose une visite des unités et des différents espaces
- répond aux diverses questions de la famille
- planifie la période de familiarisation : la directrice réaffirme l'importance du temps de familiarisation et de l'implication du parent dans l'accueil de son enfant au quotidien. Cet échange permet de faire connaissance, de prendre en compte les attentes et de répondre aux questionnements des parents.

La rencontre se déroule dans un lieu calme et sécurisant.

La familiarisation :

Le moment de la familiarisation est un moment privilégié de rencontre et d'échanges entre les parents, l'enfant et les professionnel(le)s. Il est le point de départ du lien de confiance partagé qui s'établira tout au long de l'accueil de l'enfant et de sa famille. Nous prendrons, ensemble, le temps de faire connaissance mutuellement. Il est important que parent et professionnel(le) donnent du sens à cette familiarisation.

Cette période, indispensable à ces 3 acteurs, constitue un moment d'écoute et de partage autour des habitudes et des besoins de l'enfant accueilli et des attentes de la famille. Chaque famille est différente et sera écoutée sans jugement, avec empathie. Quel que soit son âge, l'enfant va découvrir un nouvel univers, de nouveaux visages, de nouvelles voix... Il sera rassuré affectivement et psychiquement par la présence familière de sa figure d'attachement (un parent ou toute autre figure d'attachement de l'enfant). C'est ce moment partagé qui va lui permettre d'être confiant et de tisser des liens avec une professionnelle qui deviendra une figure d'attachement secondaire. C'est par la suite, près d'elle, que l'enfant se sécurisera physiquement et psychiquement, prendra de l'assurance et pourra ainsi explorer l'espace préparé pour lui. Au fil du temps, l'enfant prendra ses repères dans ce nouvel environnement.

Les avancées des connaissances en neurosciences permettent d'affirmer que la familiarisation doit se construire autour de répétitions plutôt que de progression. L'enfant a besoin de répétitions, c'est-à-dire de revivre plusieurs fois une même séquence pour découvrir, comprendre, s'approprier, se sécuriser dans son nouvel environnement.

La figure d'attachement de l'enfant sera présente, dans la mesure du possible, pour toutes nouveautés vécues par l'enfant à la crèche : change, repas, sieste. Nous pourrons alors observer comment le parent accompagne son enfant : gestes, paroles, interactions (regards, sourires), portage, installation... afin de prendre le relais dans la continuité.

Dans l'idéal, la familiarisation s'organise sur des séquences de 3 répétitions identiques. Identiques en tout point : heure, lieux, personnes, jouets, durée, pour que l'enfant les intègre.

Il est possible d'ajouter une nouvelle séquence au bout de ces 3 jours.

Si possible, le parent doit rester les 3 premières jours et initier chaque nouvelle séquence :

- J1J2J3 Séquence A (avec le parent)
- J4 Séquence A + B (avec le parent)
- J5 J6 Séquence A + B
- J7..... Séquence A + B + C (avec le parent)
- J8 J9..... Séquence A + B + C

Exemple :

- J1J2J310h à 11h30 moment de jeux avec le parent
- J410h à 12h30 moment de jeux et repas initié par le parent
- J5 J610h à 12h30 moment de jeux et repas
- J7.....10h à 14h30 moment de jeux, repas et sieste initiée par le parent
- J8 J9.....10h à 14h30 moment de jeux, repas et sieste

La familiarisation doit être au minimum de 6 jours , dans l'idéal de 2 semaines.

Si cela est possible, il est conseillé de faire des petites journées la semaine suivant la familiarisation.

Dans certaines situations, le temps envisageable pour mettre en place la familiarisation est court (entrée en formation immédiate, prise de poste dans un nouvel emploi, accueil en urgence après interruption d'un précédent mode de garde...) Dans ce contexte, nous échangeons avec la famille pour organiser cette période dans les meilleures conditions.

Les transmissions parents/professionnel(le)s:

Les transmissions parents ↔ professionnel(le)s se font quotidiennement à l'arrivée et au départ de l'enfant. Les échanges au cours des transmissions portent notamment sur les besoins physiologiques de l'enfant (sommeil, alimentation, transit, acquisition de la continence...). Il est également important que parents et professionnelles partagent des anecdotes, échangent autour de moments partagés avec l'enfant, évoquent les jeux et jouets que l'enfant aime particulièrement. Le partage d'informations, d'anecdotes est mutuel (parents→professionnel(le)s et professionnelles→parents).

Nous accompagnons et observons les enfants tout au long de la journée. De la même manière que les parents le font, nous partageons les moments vécus avec l'enfant. Une anecdote est parfois partagée en décalé car le(la) professionnel(le) l'ayant vécue peut avoir quitté ses fonctions au moment de l'arrivée du parent.

Les transmissions sont :

- réalisées oralement par les professionnel(le)s de l'unité d'accueil de l'enfant ;
- centrées sur l'enfant et individualisées : elles répondent aux préoccupations et attentes de chaque parent ;
- primordiales dans la réassurance des parents et dans l'entretien de la relation de confiance parents/ professionnel(le)s.

L'accompagnement de la fonction parentale :

Cet aspect primordial de la relation parents / professionnels est explicité dans le projet social.

1-2 Les repères humains, spatiaux et temporels

Les repères humains :

La constitution des équipes de professionnel(le)s au sein d'une même unité est définie en amont de chaque période de rentrée (fin août, après la fermeture estivale). Nous veillons, autant que possible, à la stabilité des équipes. Les diverses absences des professionnelles (formation, congés, arrêt maladie, temps partiel, congé maternité...) sont remplacées par des agents de notre brigade de remplacement ou des agents en contrat court : ces professionnelles sont vigilantes dans leur positionnement afin de laisser à chaque enfant le temps de venir vers elle.

En fonction de leur horaire (ouverture, milieu, fermeture), chaque professionnelle connaît son rôle au sein de l'organisation de la journée pour permettre une continuité des soins dans l'accompagnement de chaque enfant.

Le positionnement des professionnelles en tant que repère humain est une question primordiale en crèche. Cette notion est explicitée plus loin dans ce projet.

Les repères temporels :

Des rituels viennent rythmer la journée en crèche. Ils permettent à l'enfant de se repérer dans le temps.

Concernant les bébés, « le temps leur appartient » : nous sommes vigilant(e)s à respecter leur rythme de sommeil, de repas qui évoluent au fil des mois.

Différents temps de la journée sont ritualisés : ils se déroulent au même moment, de façon similaire chaque jour. Ils deviennent ainsi des repères temporels pour les enfants :

- les moments d'accueil du matin et du soir
- le moment des histoires, comptines, chansons
- le moment des changes
- le lavage des mains avant les repas
- les repas
- les temps de sieste
- les moments d'habillage/déshabillage
- les moments de jeux libres
- les sorties au jardin ou à l'extérieur de la crèche
- les propositions ludiques

Nous expliquons aux enfants les différents temps de la journée : nous accompagnons les différents moments du quotidien par des mots.

Les repères spatiaux :

L'unité où l'enfant est accueilli est un lieu repère. L'enfant doit y trouver des espaces sécurisants et calmes.

Dans chaque unité, un espace est pensé plus spécifiquement pour les bébés, à l'abri des sur-stimulations, mais toujours sous le regard de l'adulte.

L'aménagement doit être repérable par l'enfant : espace de jeux d'imitation, espace « moteur », espace de construction, espace « lecture »...

L'aménagement des unités est toutefois évolutif : les professionnelles observent comment les enfants s'approprient les espaces. Chaque groupe d'enfant investit les lieux différemment. Les enfants grandissent : nous adaptons et réadaptions l'aménagement en fonction de leurs besoins qui évoluent.

1- 3 Le respect du rythme de chaque enfant

Le repas :

Les repas sont préparés sur place par la cuisinière de la crèche. Les menus sont élaborés chaque mois par le service de restauration de la direction de l'enfance lors des commissions menus, en présence de l'ensemble des cuisiniers.

Les repas sont pris au sein des unités de vie. Avant chaque repas, les enfants se lavent les mains dans des lavabos à leur hauteur.

- L'installation de l'enfant pour le repas et la présentation :

L'installation des bébés/moyens pendant le repas dépend de leurs capacités (station assise et capacité ou non à manger seul). Ainsi, ils prennent leur repas dans nos bras, en transat, en chaise haute, dans une petite chaise en bois ou encore à table dans l'unité d'accueil.

Les plus grands mangent à table : les enfants sont installés autour de table adaptée à leur hauteur où une professionnel(le) les accompagne tout au long du repas. L'intégralité du repas est présentée à l'enfant dans une assiette compartimentée. Nous leur proposons les aliments dans l'ordre habituel du repas : nous servons l'entrée, puis le plat principal, le laitage et enfin le dessert mais nous ne retirons rien de l'assiette de l'enfant au cours du repas. L'intérêt est de donner la possibilité à l'enfant de manger ce qu'il souhaite dans l'ordre qu'il veut. Il peut ainsi revenir au plat précédent. Cela respecte mieux son appétit ; l'enfant prend plus de plaisir à manger, il est plus autonome, nous lui faisons confiance ! Nous avons pu constater que les enfants sont plus enclins à goûter à des aliments nouveaux ou inconnus, ils sont moins frustrés et prennent le temps de manger.

La diversification alimentaire :

Nous respectons le rythme et les compétences de chaque enfant en lui proposant ses repas dans la texture adaptée : légumes, fruits, viande (poissons, œufs) mixés, écrasés ou en morceaux. Ce sont les parents qui introduisent à la maison une nouvelle classe et texture d'aliment : nous prenons le relais. Le parent nous tient informé de tout changement, toute nouveauté dans l'alimentation de son enfant (par exemple : introduction de nouvelles protéines, introduction des légumes en morceaux et non plus mixés...).

Nous sommes là pour accompagner l'enfant dans son éveil au goût. Cela passe par le plaisir, le toucher, l'expérimentation. Nous disposons également de petits pichets légers de faible contenance qui sont proposés aux enfants pour qu'ils puissent se servir seuls.

Le change et l'acquisition de la continence :

Nous sommes vigilantes au respect de l'intimité de l'enfant lors des changes et lorsque l'enfant va sur les toilettes ou sur le pot. Pour les plus grands, nous pratiquons le change debout en sollicitant la participation de l'enfant.

L'acquisition de la continence est un processus naturel et spontané. L'enfant n'apprend pas à être continent : il le devient. L'enfant sent quand il est prêt. Il a besoin d'être accompagné et encouragé dans cette étape de son développement. Comme ses parents, l'équipe est attentive à ces signes qui montrent que l'enfant est prêt : il a le désir de devenir grand (maturation affective), il est conscient de son besoin et sait le communiquer (maturation intellectuelle), il a des capacités motrices (maturation physiologique). Les couches deviennent sèches de plus en plus régulièrement.

Quand ils sentent leur enfant prêt, les parents proposent à leur enfant de retirer la couche lors d'un week-end ou de vacances à la maison. Ils informent l'équipe de leur démarche. L'enfant arrive à la crèche sans couche, avec des vêtements de rechange à disposition de l'équipe. La cohérence de tous les acteurs autour de l'acquisition de la continence est absolument essentielle. Parents et professionnel(le)s de la structure (mais aussi toutes autres personnes se voyant confier la garde de l'enfant : papis, mamies, nourrices...) doivent œuvrer ensemble pour encourager l'enfant et l'accompagner. Il peut arriver très ponctuellement que l'enfant oublie d'aller aux toilettes : ce n'est pas grave, cela ne signifie pas qu'il faille revenir en arrière. Nous lui faisons confiance et l'encourageons. En revanche, si l'enfant oublie d'aller aux toilettes à de nombreuses reprises ou n'exprime jamais seul son besoin, un échange se mettra en place avec la famille pour évaluer si l'enfant est vraiment prêt :

- est ce que l'enfant demande à aller aux toilettes ?
- la couche est-elle retirée à la maison dans tous les moments du quotidien ? (dans la voiture, en balade...)
- la couche était elle sèche régulièrement ?

En tant que professionnel(le)s, dans l'intérêt de l'enfant, nous souhaitons que ce moment se passe sans aucune pression.

Le sommeil :

Le besoin de sommeil est fondamental chez le jeune enfant. Nous nous efforçons de répondre à ce besoin pour chaque enfant de manière individualisée, en respectant son rythme. Pour cela, nous tenons compte de son âge, de ses habitudes ainsi que des informations transmises par son parent quotidiennement. Nous avons une attention particulière au sommeil de chaque enfant qu'il soit encore bébé ou déjà grand.

De par les échanges avec ses parents, nous apprenons à connaître le rituel d'endormissement de l'enfant afin de le respecter au mieux dans le cadre de la collectivité : objet transitionnel, sucette, bercement... Certains bébés ou enfants plus grands dorment en « co-dodo » ou encore dans la chambre parentale. Certains enfants ont besoin de sentir une proximité physique plus ou moins grande d'un adulte pour être serein et se laisser aller au sommeil. Nous nous adaptons aux besoins de l'enfant et mettons en place le rituel d'endormissement qui lui permet de se reposer en sécurité psychique et physique.

L'enfant pourra s'endormir dans son lit ou bercé dans les bras, dans un transat, sur un tapis doux, dans un hamac ou dans sa poussette... L'enfant grandit, évolue : son couchage aussi.

Nous disposons dans chaque unité de 2 dortoirs et de plusieurs types de lits :

- lit à barreaux pour les bébés dans les dortoirs bébés ;
- lit couchette pour les enfants autonomes et capables de s'installer et sortir seul de leur lit dans les dortoirs grands ;
- lit bas en bois ou en mousse avec contours pour les moyens ou les grands qui ont encore besoin de se sentir contenus, entourés. Ce type de lit pourra donc être installé dans le dortoir « bébés » ou « grands ».

Nous sommes là pour aider les enfants, les encourager, les guider vers l'autonomie. Majoritairement, les « grands » sont couchés après le repas mais certains enfants peuvent se coucher plus tard, "en décalé", si cela correspond mieux à leur rythme ou si c'est nécessaire ponctuellement. D'autres encore peuvent refaire une sieste en fin de journée. Nous restons auprès de ceux qui auront besoin d'aide à l'endormissement, et nous aurons un regard attentif pour ceux qui s'endorment seuls. Un professionnel(le) reste dans le dortoir des plus grands autant que nécessaire.

Les bébés sont couchés dès lors que l'on a repéré des signes de fatigue que nous apprenons à reconnaître grâce aux transmissions des parents et à nos observations. Ces signes sont multiples et très différents d'un enfant à l'autre : l'enfant pleure, s'agite, se frotte l'oreille ou les yeux, baille... Nous retirons une partie de leurs vêtements, vérifions si la couche a besoin d'être changée. Les bébés sont couchés en body dans des gigoteuses adaptées à la saison.

La surveillance du sommeil s'effectue par des passages très réguliers dans les dortoirs par les professionnel(le)s qui accompagnent les enfants.

L'habillement et le déshabillage

Dans chaque unité, chaque enfant dispose d'un casier où son sac et vêtements de rechange sont déposés par sa famille ou par la personne qui l'accompagne. Un porte-manteau et un casier à chaussures à sa hauteur lui permettent d'accéder facilement à ses effets personnels. Les plus grands sont accompagnés et progressivement encouragés à s'habiller, se déshabiller et se chausser seuls. Nous encourageons l'autonomie.

De la même façon, avant d'aller à la sieste, les grands se dirigent vers la salle de change où ils retirent leurs vêtements autant qu'ils le peuvent puis nous les aidons. Les enfants ont à leur disposition une boîte où ils déposent leurs vêtements. Au lever de sieste, de la même façon nous invitons l'enfant à s'habiller seul et l'aidons en fonction de ses besoins.

2 - LE BESOIN DE JOUER ET D'ÊTRE ACTIF

Selon Jean Epstein, psychosociologue : *« un enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend « parce » et « par ce » qu'il joue. Il faut lui proposer des choses très variées, mais surtout ne pas chercher à exploiter le jeu à des fins d'apprentissage, sous peine de le dégoûter. »*

OBJECTIFS : permettre à l'enfant d'explorer, de s'éveiller et découvrir à son rythme, de faire preuve de créativité, de faire ses propres choix, de développer son imaginaire, sa motricité

MOYENS : mettre en place un environnement riche et varié

2-1 L'affordance

L'affordance est un concept né des recherches de James GIBSON, psychologue américain. L'affordance est un néologisme formé à partir du verbe anglais « to afford » qui signifie : procurer l'envie, offrir l'opportunité. Il s'agit d'une notion primordiale dans

l'accompagnement du jeune enfant. L'affordance consiste à laisser l'enfant découvrir son environnement et les objets qu'il y rencontre sans assigner à ceux-ci une fonction précise.

Pour l'enfant, tout objet est source d'apprentissage. Contrairement à l'adulte, l'enfant n'a aucune notion « d'usage » conventionnel des objets. L'enfant, guidé par sa soif de découverte, va exploiter l'objet de toutes les façons possibles. Que ce soit une chaise, un ustensile de cuisine ou un jouet, l'objet a la même valeur à ses yeux : découverte, imagination, connaissance. L'enfant « détourne » les objets, les jouets, à de multiples usages en plus de celui qui est prédéfini. Par exemple, une chaise n'évoque pas pour lui un objet où s'asseoir, elle évoque avant tout une surface plate où il peut poser quelque chose, un espace où il peut passer dessous, un objet qu'il peut faire tomber. De la même façon, un seau peut devenir un chapeau, un carton peut devenir une voiture !

Nous permettons à l'enfant de détourner les objets de leur utilisation pré-définie. Nous mettons à disposition de l'enfant des objets n'ayant pas de sens prédéfini afin que l'enfant les utilise comme bon lui semble : des cartons, des rouleaux, des contenants divers tels que des bassines. Ainsi, un carton peut servir de voiture, de cachette. Un rouleau peut rouler, l'enfant peut regarder à travers... L'enfant peut exprimer sa créativité et faire vivre son imaginaire.

2-2 L'observation et le positionnement des professionnel(le)s : l'adulte phare

L'observation est capitale dans nos pratiques au quotidien. Elle permet aux professionnel(le)s de repérer les besoins spécifiques de chaque enfant et d'y répondre de façon adaptée et individualisée. L'observation permet également d'observer le groupe d'enfants afin d'identifier leurs besoins en matière de propositions et d'éveil de façon générale ou dans un moment précis. Par exemple, si l'on observe que les enfants sont agités et montent sur le mobilier, proposer un temps de motricité dans un espace prévu à cet effet ou en extérieur est particulièrement intéressant.

Comme évoqué dans le paragraphe évoquant les repères humains, le positionnement des professionnels est primordial dans un établissement d'accueil du jeune enfant. L'enfant doit toujours avoir un adulte à sa vue et, réciproquement, tout enfant doit être à la vue d'un adulte : nous parlons d'« adulte phare ». Ainsi, si un enfant se trouve dans un espace où y a accès, un adulte doit s'y trouver. Le professionnel représente un port d'attache à partir duquel l'enfant va se sécuriser pour pouvoir partir à la découverte de son environnement.

La posture d'adulte phare permet d'observer l'enfant dans ses déplacements et découvertes : nous soutenons l'enfant dans ses expériences, participons à son jeu si l'enfant nous sollicite. Nous mettons en place une présence active, attentive et

laissons l'initiative à l'enfant. Nous encourageons. Nous interagissons avec l'enfant. Nous faisons preuve de disponibilité physique et psychique. Si plusieurs professionnel(le)s se trouvent dans une même pièce, nous nous répartissons dans l'espace.

2-3 Des propositions dans tous les espaces :

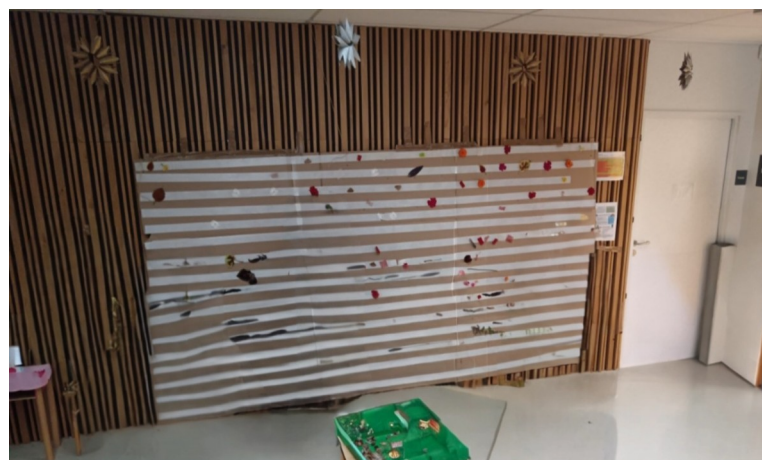
Tous les lieux de la crèche sont sources de découverte et d'exploration.

Dans notre projet précédent, écrit alors que les locaux étaient encore en construction, nous nous étions projetés sur une pédagogie axée sur la libre exploration éducative. Nous souhaitons garder les orientations d'un tel projet pour l'enfant : « liberté, exploration, attachement, confiance, apprentissage et plaisir ». Cependant, à l'usage, nous nous sommes aperçus qu'il est difficile de faire vivre un tel projet dans des locaux aussi vaste et à étage.

Ainsi, chaque enfant a accès à l'ensemble des espaces qui sont à la fois des lieux de circulation, de motricité, d'aménagement riches et variés sur des temps ponctuels et sous le regard des professionnel(le)s.

L'unité Célestine et l'unité Ernest communiquent entre elles par une porte que l'on ouvre régulièrement : les enfants peuvent ainsi circuler de l'une à l'autre. Les unités du rez-de-chaussée (Célestine, Ernest et Souricettes) communiquent avec le hall : chaque unité peut ouvrir sa porte vers le hall afin de permettre aux enfants de partir à la découverte des autres unités et des propositions du hall. Les professionnel(le)s se répartissent alors en adultes « phares ». Les enfants accueillis à l'étage au sein de l'unité Siméon bénéficient également des espaces du rez-de-chaussée : ils y sont accompagnés par les professionnel(le)s de l'unité. De même, les enfants accueillis au rez-de chaussée-peuvent monter à l'étage, sur la coursive et/ou dans les salles d'activités, accompagnés par les professionnel(le)s de leur unité.

le hall :



Le hall dispose d'un grand espace moteur en bois qui permet de multiples expériences motrices : traverser les ponts de singe, monter l'escalier, descendre le toboggan, se cacher sous la structure, sauter sur les tapis ou tout simplement être en hauteur ! Nous y mettons également à disposition des enfants des porteurs, des ballons...

Nous utilisons également le hall pour faire des propositions d'ateliers, notamment lors des temps festifs partagés avec les familles.

Les unités de vie :

Ce sont des lieux de vie aménagés et évolutifs où de nombreuses possibilités sont offertes à l'enfant. L'aménagement est pensé pour que l'enfant identifie les différents espaces :

- tapis pour les temps calmes : lecture d'histoires, comptines, moment d'apaisement
- espace imitation
- espace moteur
- tables : elles sont utilisées pour les temps de repas mais également pour des activités de motricité fine.

Des photos sur les placards permettent à l'enfant de connaître les jouets à sa disposition. Pour obtenir un jouet ou faire une activité, l'enfant peut montrer la photo du jouet qu'il souhaite à un professionnel. Il peut s'agir :

- de jeux à empiler, emboîter
- de jeux de construction
- d'activités manuelles : crayonnage, gommettes, découpage
- de puzzles ou encastrement
- de déguisements
- de petits jeux de société : loto, imagier ...



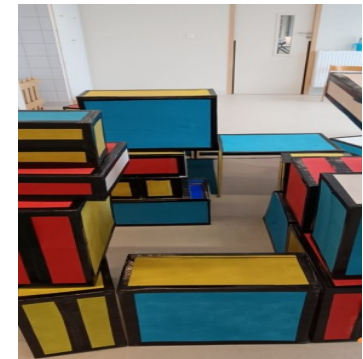
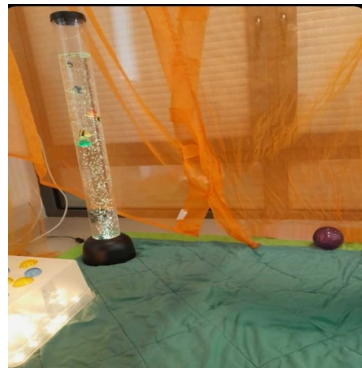
Petite salle activité : « les souris »

De multiples activités créatives et sensorielles y sont proposées : pâtisserie, transvasement (graines...), peinture, pâte à modeler, argile, collage...C'est un lieu de manipulation, de créativité où les sens sont en éveil !



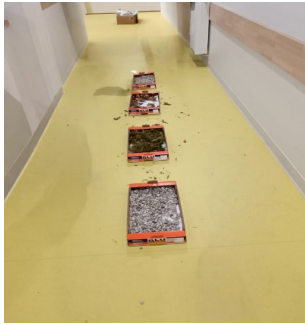
Grande salle d'activité : « les ours »

Cette salle d'une superficie très confortable permet l'aménagement d'univers différents et variés en fonction des besoins des enfants et des propositions créatives de l'ensemble de l'équipe : espace moteur, jeux d'eau, piscine à balles, espace « zen » apaisant...



La coursive

Ce lieu qui mène à l'unité de l'étage, à la lingerie, aux bureaux et aux salles communes diverses est également investi pour faire des propositions variées aux enfants.



Les extérieurs :

Au delà des intérêts en terme de santé environnementale, l'accès à la nature présente de nombreux intérêts pédagogiques et s'avère très attractif pour les enfants qui prennent plaisir à jouer dehors. En effet, l'accès à la nature permet à l'enfant :

- de développer sa motricité globale : relief du sol, grosses pierres, grands espaces pour courir ou faire du vélo, de la draisienne...
- de développer ses 5 sens : sentir une plante, toucher l'écorce, observer les oiseaux, écouter les bruits environnants, manipuler la terre ou le sable, goûter une tomate cerise ou une fraise du potager...
- de développer la créativité et l'imaginaire.
- de développer la confiance en soi
- de réduire le stress, de prévenir et apaiser certains troubles du comportement. L'éveil à la nature a un impact positif sur l'hyperactivité.
- de réduire les conflits, d'apprendre à collaborer, d'apaiser les tensions et libérer l'énergie
- d'être sensibilisé au respect de la nature et des êtres vivants (insectes, plantations...).

Nous nous positionnons dans les différents espaces du jardin pour observer l'enfant, le soutenir dans son jeu, l'encourager et

lui permettre d'explorer les éléments naturels en toute sécurité.

Nous travaillons en collaboration avec le service espaces verts de la ville pour proposer différents ateliers tout au long de l'année :

- plantations
- atelier autour de la nature au fil des saisons

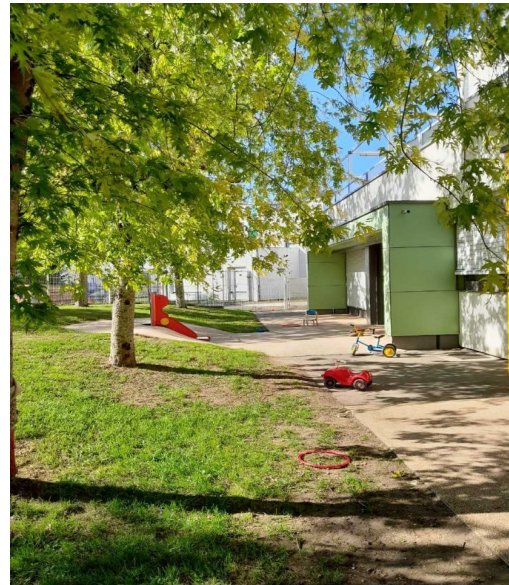
L'enfant est acteur et invité à faire par lui-même : il désherbe, plante, gratte la terre, remplit ... Les parents sont également sollicités pour accompagner leur enfant lors de certains ateliers.

Le « petit » jardin :



Ce jardin est accessible par l'unité Les souricettes et la salle mutualisée. Il présente une belle superficie. Son exposition et sa végétation en font un espace agréable et ombragé. Il dispose d'un cabanon avec de nombreux jeux extérieurs (ballons, porteurs, vélo, draisienne...), d'un toboggan, d'une cabane, d'une balancelle, d'une table, d'une jardinière...

Le « grand » jardin :



Il est accessible par les unités Célestine et Ernest. Il est un véritable atout. Sa grande superficie permet un éveil à la nature et des propositions multiples en extérieur. Il dispose d'un cabanon avec de multiples jeux/jouets d'extérieur (seaux, ballons, cerceaux, porteurs, draisienne, vélos, véhicules...) Il est aménagé avec une balancelle, 2 toboggans, une table, des bacs de terre... La végétation est riche et variée, permettant aux enfants d'explorer la nature.

La terrasse de l'unité Siméon :



Cette terrasse, directement accessible par l'unité Siméon à l'étage, offre également de multiples possibilités d'activités et permet aux enfants accueillis à l'étage d'avoir un accès direct sur l'extérieur. Elle est reliée au grand jardin par un escalier sécurisé.

2- 4 Les sorties extérieures :

Ludothèque, médiathèque, pataugeoire de la crèche Grand Font, marché, promenade dans la quartier, sorties ponctuelles (spectacles) sont régulièrement proposés aux enfants. La richesse et la proximité des équipements du quartier permettent aux enfants de s'ouvrir sur l'extérieur et de découvrir de nouveaux environnements.

Prendre le bus ou partir à pied pour se rendre sur le lieu de la sortie sont des moments que les enfants apprécient particulièrement !



3- LE BESOIN DE RELATION

OBJECTIFS : offrir à chaque enfant un cadre sécurisant
permettre à l'enfant d'entrer en relation de manière apaisée et de développer ses capacités sociales

MOYENS :

3-1 L'accompagnement des émotions :

Les découvertes en neurosciences nous permettent aujourd'hui d'affirmer que le cerveau de l'enfant est immature : il continue de se développer jusqu'à l'âge de 25 ans. Lorsqu'un enfant vit une émotion, elle l'envahit : contrairement à l'adulte, il n'est pas en mesure de la gérer, ni même de la comprendre. Un enfant ne fait pas de caprices, il exprime une émotion qui doit être comprise et accompagnée par l'adulte. C'est pourquoi, en tant que professionnel(le)s de la petite enfance et en tant que figure d'attachement secondaire, nous avons un rôle essentiel dans l'accueil des émotions de l'enfant.

Au cours d'une conférence à laquelle nous avons assisté en équipe le 2 juillet 2025, Arnaud Deroo, thérapeute et éducateur de jeunes enfants, a expliqué ceci : il considère qu'accompagner les émotions de l'enfant est une de nos missions principales car « *elle contribue à construire des adultes sains* ». Il décrit l'intelligence émotionnelle comme « *un atout pour vivre ensemble* ». Il le formule ainsi « *les professionnel(le)s de la petite enfance sont les architectes de la paix* ».

Catherine Gueguen, pédiatre, le dit ainsi dans son ouvrage « *vivre heureux avec son enfant* » : « *Il est impressionnant de réaliser que l'adulte a la clé en lui pour que l'enfant soit heureux, sociable, apaisé, motivé, créatif. Dès que les adultes sont chaleureux, bienveillants, soutenant, l'enfant sécrète des molécules cérébrales (ocytocine, dopamine, endorphines, sérotonine) qui le rendent heureux, sociable, apaisé, motivé, créatif. Son cerveau se développe favorablement.* »

Lors de notre 1ère journée pédagogique 2025, le 19 mai, nous nous sommes posé la question suivante : concrètement, comment accueillons-nous l'émotion de l'enfant ? Nous accueillons et accompagnons l'émotion par :
- nos mots : nous essayons de comprendre l'émotion de l'enfant et mettons des mots sur cette émotion (« tu es en colère », « tu as eu peur »...). Nous verbalisons ce que nous ressentons nous-mêmes (« j'ai peur que tu tombes »...). Progressivement, l'enfant parvient à réguler son émotion, notamment par imitation.

- notre posture, notre présence : nous laissons l'émotion s'exprimer. Nous favorisons son expression : qu'il s'agisse de la joie, de la colère ou de toutes autres émotions. Il arrive parfois que les enfants se roulent par terre, aient besoin de pleurer, crier très fort... Cela leur permet d'évacuer les tensions. Nous proposons à l'enfant de le prendre dans nos bras. Quand l'enfant a retrouvé son calme, nous pouvons alors poser des mots sur cette émotion. La présence de l'adulte le sécurise.

- une cohérence des pratiques au sein de l'équipe : nous échangeons régulièrement lors de réunions pour tendre vers des réponses cohérentes et harmonisées auprès de chaque enfant. Nous veillons à nous faire confiance et à nous passer le relais quand nous en ressentons le besoin.

- divers outils : nous utilisons des émojis, livres, marionnettes qui parlent ou représentent les émotions.

Nous nous sommes questionnés sur le « coussin à émotions » : le principe de ce coussin situé dans une unité est de permettre à l'enfant d'aller, par exemple, décharger sa colère sur ce coussin. Les avancées en neurosciences nous apprennent que cette proposition n'est pas pertinente car elle laisse l'enfant seul face à son émotion. Une émotion doit être accompagnée, reconnue. Le coussin à émotions n'est donc pas un outil utilisé sur la structure.

Les moments de transition peuvent être sources d'émotions vives chez les enfants : nous expliquons en amont à l'enfant ce qui va se passer : « nous allons arrêter de jouer », « nous allons rentrer à l'intérieur »...

Dans l'un de ses articles, la psychologue Héloïse Junier explique ceci : *« Selon un courant de pensée traditionnellement ancré dans les crèches, et en partie psychanalytique, les marques d'affection seraient « réservées » aux parents. On en vient à interdire aux professionnels de faire des câlins et des bisous pour ne pas briser la symbiose mère-enfant, pour ne pas voler la place sacrée du parent. La tendresse, la proximité physique, les gestes d'affection étaient vus d'un mauvais œil. Or, depuis une quinzaine d'années, les travaux en neurosciences et sur la théorie de l'attachement posent un regard très différent sur cette question de la tendresse dans les structures d'accueil. Ces nouvelles données nous enseignent à quel point l'enfant a besoin de marques d'affection et de tendresse de la part des adultes pour se construire, pour aider à la maturation de son petit cerveau. Mais aussi pour établir un lien d'attachement de qualité avec ceux qui l'entourent. »*

Ainsi, chaque fois qu'un enfant a besoin d'un câlin, tend les bras vers l'adulte, les professionnel(le)s répondent à sa demande. Lors de ces moments, l'enfant sécrète de l'ocytocine, hormone de l'attachement. Un enfant reconforté, sécurisé, est confiant : il peut alors jouer, explorer, créer, imaginer...

La gestion des conflits entre enfants fait partie du quotidien. L'agressivité entre les enfants est souvent présente dans ces moments : un enfant peut taper, mordre... Comme l'indique le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant , un enfant n'est ni méchant ni égoïste mais il ne comprend pas encore les désirs et les besoins des autres. Nous nous efforçons, comme préconisé dans ce document, de nous positionner comme médiateur entre les enfants et n'adoptons pas d'attitude punitive, proscrite par la loi. Nous expliquons et répétons chaque fois que nécessaire à l'enfant que son attitude n'est pas adaptée, nous cherchons avec lui des solutions. Nous valorisons et encourageons les comportements adaptés lorsque l'enfant parvient à les mettre en place.

3-2 La place de l'objet transitionnel

L'objet transitionnel, plus couramment appelé le « doudou », est un objet qui rassure l'enfant en dehors de la présence de ses parents, notamment de sa maman. Le doudou peut être une peluche, un tissu, un objet... Certains enfants n'ont pas de doudou, ce n'est pas une obligation. Le « doudou » rassure l'enfant : nous avons donc fait le choix de laisser le doudou à disposition des enfants. L'enfant peut le demander à tout moment : le doudou est à sa disposition, à sa portée ou à sa vue. Le doudou permet à l'enfant de se relier à lui-même, à sa famille. Un enfant se détache plus facilement de son doudou s'il sait qu'il le retrouve dès qu'il le souhaite.

Toutefois, le doudou ne doit pas se substituer au réconfort de l'adulte et ne peut pas répondre à tous les besoins. Parfois, le doudou n'est pas la réponse à ce que l'enfant exprime. Nous sommes donc vigilant(e)s à bien observer les émotions et besoins des enfants afin de mieux les interpréter et pouvoir y répondre de manière adaptée.

Si l'enfant en a besoin, le doudou a sa place dans chaque moment du quotidien. Par exemple, l'enfant peut avoir besoin de son doudou au moment de se mettre à table ou d'aller dans le jardin (moment de transition). Nous l'inviterons dans un second temps à le poser dans un endroit repérable par l'enfant pour qu'il puisse s'en détacher et jouer, manger librement.

3-3 Les règles et les limites :

Lors de notre première journée pédagogique 2025, le 19 mai , nous avons également évoqué la question des règles et des limites.

Selon Catherine Gueguen, pédiatre et auteur d'ouvrage sur l'éducation et les neurosciences : « être bienveillant, c'est porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant. » La bienveillance n'est pas synonyme de laxisme. Être bienveillant ne signifie pas tout tolérer.

Pour se construire l'enfant a besoin de repères, il cherche les limites. Poser des limites à un enfant est un acte éducatif dès lors que la limite est posée dans l'intérêt de l'enfant. Cela le rassure et participe donc à son bon développement psychique et à son autonomie. Les limites posées à la crèche sont souvent en lien avec la sécurité et le respect au sein du groupe d'enfants. En tant que professionnel(le)s, nous posons des limites en les expliquant à l'enfant. Une limite doit avoir du sens pour l'enfant. Il est souvent nécessaire de répéter pour que l'enfant intègre cette limite. Comme au sein d'une famille, les questions des limites sont régulièrement abordées en équipe. Chacun a sa zone de tolérance, d'acceptation. Un travail de cohérence est important.

3 – 4 La force d'un travail d'équipe au service de l'accueil et de l'épanouissement de l'enfant

Lorsque le bien-être, les besoins et les compétences de chaque membre de l'équipe sont pris en compte, la qualité de travail et la posture d'accueil sont favorisées. Une équipe sereine et unie favorise la sérénité du groupe d'enfants et de leurs familles.

Sérieux mais aussi rires et bonne humeur permettent une dynamique d'équipe positive ainsi que confiance et autonomie.

La qualité d'écoute, le respect, la solidarité, l'entraide et la confiance mutuelle au sein de l'équipe pluridisciplinaire permettent de partager, de s'enrichir, d'être ensemble plus attentif à l'autre, d'encourager et de valoriser. La cohésion d'équipe est une force au quotidien que nous souhaitons cultiver et faire grandir au profit du bien-être de tous : enfants, parents et professionnel(le)s.

CONCLUSION

Ce projet synthétise l'ensemble des actions menées au sein de la crèche Ernest et Célestine. Il repose sur des valeurs essentielles, portées par l'équipe, décrites tout au long de l'écrit .

Il prend en compte l'environnement et les ressources des professionnel(le)s et de la structure ainsi que les besoins des enfants et des familles accueillies.

Ce projet traduit l'engagement de l'équipe à offrir un accueil individualisé de qualité à chaque famille.

Ce projet est une ressource pour les professionnel(le)s et les familles : il sera un support dans les échanges entre professionnel(le)s et parents/professionnel(le)s. En tant que professionnel(le)s de la petite enfance, nous devons pouvoir nous y référer mais également savoir le transmettre, le faire évoluer à la lueur des nouvelles connaissances (en neurosciences notamment) et des évolutions sociétales et réglementaires.

L'équipe reste mobilisée pour faire grandir ce projet, l'évaluer et le réajuster au profit d'un accueil de qualité pour les enfants et leurs familles.